

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur Fraternité justice

**Wilaya du Hodh el Chargui
Moughataa de Néma
Commune rurale de OUM AVNADECH**

PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES et PLAN D' INVESTISSEMENT PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE OUM AVNADECH

Financement Commission Européenne

contrat de subvention DCI_NSA PVD/2013/335-430



OCTOBRE 2014

Sommaire

ACRONYMES ET ABREVIATIONS	Erreur. Il segnalibro non è definito.
1. INTRODUCTION :	4
2. METHODOLOGIE.....	4
3. PRESENTATION DE LA COMMUNE :	4
4. ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES.....	5
4.1 DOMAINE : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	5
4.2 DOMAINE HYDRAULYQUE :	6
4.3 DOMAINE : AGRICULTURE.....	8
4.4 DOMAINE : ELEVAGE	10
4.5 DOMAINE : EDUCATION	11
5. AUTRES ACTIONS A ENVISAGER DANS LE CADRE DU PAP.....	13
6. TABLEAU DES COUTS PREVISIONNELS.....	15
7. PLAN DE FINANCEMENT	15
9. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS ET CHRONOGRAMME.....	18
10. CONCLUSIONS	19
11. ANNEXES :.....	20
11.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPALE DE OUM AVNADECH	20
11.2 LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE CONCERTATION COMMUNALE	21

ACRONYMES ET ABREVIATIONS :

ANEHECH : Acteurs Non Etatiques Hodh El Chargui

UE : Union Européenne

PDC : Plan de développement communal

PAP : plan d'action prioritaire

CCC : comité de concertation communal

ADL : agent de développement local

CSA : commissariat à la sécurité alimentaire

CDD : caisse de dépôt et de développement

MA : ministère de l'agriculture

MEI : ministère de l'élevage

ME : ministère de l'environnement

MH : ministère de l'hydraulique

MAED : ministère des affaires économiques et du développement

MEN : ministère éducation nationale

MS : Ministère de la santé

AGR : activité génératrice de revenue

ATPC : assainissement totale piloté par les communautés

RGPH : recensement général de la population et de l'habitat

CM : conseil municipal

AVB : agent de vulgarisation de base

ONG : organisation non gouvernemental

OCB : organisation communautaire de base

GIE : groupement d'intérêt économique

CDH : commissariat au droit de l'homme

1. INTRODUCTION :

Grace à un appui de l'Union Européenne, la commune de Oum Avnadesh a pu réaliser en 2012 un PDC et essai de compléter ce travail de planification en se dotant d'un plan d'action prioritaire (PAP) et d'investissement prioritaire (PIP). Ces deux outils, indispensables pour la définition d'une vision commune et partagée du développement local, sont le fruit d'un processus participatif appuyé par une expertise fournie par Terre Solidali Onlus et Terre Solidaire Mauritanie qui ont en charge l'exécution de ce projet.

Il faut noter que le présent document d'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et le Plan de Développement Local ont pu avoir lieu seulement grâce à une participation active et concrète des bénéficiaires sans la longue expérience de Terre Solidali et Terre Solidaire qui interviennent dans la région depuis 2006 ce qui leur a permis de réaliser sur le terrain plusieurs projets de nature à améliorer les conditions de vie des populations et à établir une confiance entre elles et les populations de cette région. Ce travail a été réalisé dans des conditions particulières et suivant une méthodologie participative, en collaboration avec les CCV, les CCC et les élus locaux.

Le présent document répertorie l'ensemble des activités prioritaires de la commune sur cinq ans. Chaque activité retenue fait l'objet d'une fiche sommaire qui décrit brièvement l'activité, les bénéficiaires, sa localisation, sa durée d'exécution, la date éventuelle de mise en œuvre, la date prévue de fin d'exécution et la source éventuelle de financement. Un tableau récapitulatif portant un chronogramme indicatif et un tableau de priorisation des actions viennent compléter le document. Il est à indiquer que ce document est un outil de planification dont l'efficacité demande une mise à jour annuelle. Sans cette mise à jour, l'outil restera un document dont la valeur ne dépassera pas son premier usage.

2. METHODOLOGIE

Ce travail a été réalisé en plusieurs phases :

- Phase préparation :** Cette phase a consisté en la préparation des outils de planification et de formation à l'intention des élus, des ADL, des membres des CCC.
- Phase sensibilisation** Cette phase s'est déroulée sur le terrain et a consisté en la sensibilisation des autorités administratives locales, des conseillers municipaux, des membres du comité de concertation communal (CCC) sur l'intérêt de l'exercice et a permis de fixer une méthodologie de travail.
- Phase concertation :** Cette phase a permis au CCC avec l'appui de l'ADL, des animateurs du projet et du consultant de dégager les actions les plus prioritaires qui seront la base de l'élaboration du Plan quinquennal de des Actions Prioritaires.
- Rédaction et restitution :** Cette phase a permis au consultant de rédiger le rapport et de restituer son contenu pour porter les remarques définitive au PAP avant son évaluation et approbation par le conseil municipal et les autorités de tutelle.

3. PRESENTATION DE LA COMMUNE :

La commune de Oum Avnadech relève administrativement de la Moughata'a de Néma qui est la Capitale de la wilaya du Hodh El-Chargui. Le chef lieu de la commune est relié par une piste, non aménagée longue de 90 km, à la ville de Nema. La commune s'étend sur une superficie de 3750 km². Elle a été créée, par l'Ordonnance n° 165.88 de la 06/12/1988, portant création des communes rurales, dans la Moughata'a de Néma (Capitale de la Wilaya du Hodh El-Chargui). Avec des aires qui s'étendent sur plus de 100 km du Nord au Sud et plus de 50 km de l'Est vers l'Ouest, Oum Avnadech constitue la seconde commune du point de vue superficie. Elle est aussi l'une des communes les plus peuplées de la Moughata'a de Néma avec une population de 18.447 hab. répartie entre 125 villages dont le Village de Oum Avnadech chef lieu de la commune. Du point de vue économique, les ménages actifs sont au nombre de 2722 familles (87,24% des ménages) repartis entre 456 familles d'éleveurs (16% de la population active), 1880 familles de cultivateurs (70%) ; 226 familles de commerçants (7,1%) et 160 familles vaquant à des tâches économiques autres (6% des actifs) on y trouve des fonctionnaires et agents de l'Etat, des artisans, des bouchers, des boulangers, des coiffeurs, chauffeurs, cordonniers, maçons et puisatiers, des mécaniciens, etc.

4. ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES

4.1 DOMAINE : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté plusieurs actions génératrices de revenus sont envisageables. Elles doivent bénéficier en premier lieu aux Organisation communautaires de base pour renforcer le tissu organisationnel embryonnaire qui se trouve au niveau de la commune et plus particulièrement les organisations féminines.

Les ONG TSI et TSM chargées de l'exécution du présent projet ont une expérience positive dans ce domaine avec le financement de plusieurs projets (boucheries, fours a pain, maraichages boutiques communautaires, banques de céréales, production du couscous local, etc..) au profit de cette commune dans le cadre des projets précédents et qui ont été confié a des coopératives féminines présentes sur place.

AGR
<p>Description de l'action :</p> <p>Il s'agit de financer un ensemble d'activités qui peuvent générer des revenus pour les populations du type : boutiques communautaire, boucherie, four à pain, production de couscous locale ect.....</p> <p>Pour chaque action retenue, il sera élaboré une fiche de projet décrivant la nature, le site, les objectifs et le montant de l'action, ainsi qu'un protocole d'accord définissant les conditions et engagements des parties concernées (Mairie, projet et coopérative)</p> <p>Une procédure d'octroi déterminant la nature des activités à financer, les conditions à</p>

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des Communes
Rurales du Hodh El Chargui**

Terre Solidali - Italie

Terre Solidaire Mauritanie

remplir par les bénéficiaires, les montants alloués pour chaque activité et les modalités de décaissement doit être réalisée par le projet en concertation avec le CCC avant la mise en exécution de ce fonds.		
Objectifs : ✓ Créer une dynamique locale ✓ Lutter contre la pauvreté par la création d'activités génératrices de revenus ✓ Stabiliser les prix a travers les boutiques communautaires ✓ Diminuer les cas de mal nutrition avec la disponibilisation des produits de première nécessité viande, pain, riz etc. a proximité et a des prix acceptables ✓ Encourager les Associations féminines a s'impliquer dans la active		Localisation :
Bénéficiaires : ✓ Bénéficiaires directs : Coopératives féminine et GIE locales et autres OCB (organisations communautaires de base) ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune à travers la fourniture de services durables	Durée : 5 ans	Date début: 2015
Couts estimatifs total : 1 200 000 UM		Observations :
Sources de financement ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (CSA, CDD, CDH ect...)		

4.2 DOMAINE HYDRAULYQUE :

TSI et TSM ont contribué dans ce domaine par le fonçage de 02 puits et la réhabilitation de 03 puits au profil de cette commune ont aussi réalisé des enquêtes en vue de la réalisation des PDCC, un recensement des puits et leur suivi piézométrique qui ont montré un manque d'eau de façon général au niveau de la commune et de façon particulière l'eau potable. Les sources d'approvisionnement actuelles en d'eau sont : les enquêtes menées par TSI/TSM en vue de la réalisation des PDCC et le recensement des puits et leur suivi piézométrique effectué dans le cadre du projet HEFEM ont montré un manque d'eau de façon général au niveau de la commune et de façon particulière l'eau potable. Les sources d'approvisionnement actuelles en d'eau sont :

- 11 forages dans les localités de Bir Ahl sidi Beye, El Kebbe, Kasr El Barka, Oum Avnadech, Mouftaha1, Savhet Ahl Hemed Weiss et Sweil.
- 48 puits modernes
- 424 puisards avec de petites quantités d'eau et de construction très fragile

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des Communes
Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

Le Conseil municipal a validé les décisions prise par le CCC et le Projet ANE HECH 2 pour les interventions qui suivent comme une priorité urgente:

ACTION 1		
EXTENTION ADDUCTION D'EAU		
Description de l'action : Il s'agit d'équiper les deux forages de Oum Avnadech et El Kebbe de pompes d'exhaure capables de donner des débits importants.		
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration des conditions sanitaires des populations des villages concernés par l'accès à l'eau potable ✓ Stabiliser les populations en leur offrant l'eau a proximité ainsi qu'a leurs bétails. ✓ Améliorer en qualité en quantité et l'accès a l'eau potable des populations locales ✓ Amélioration des conditions sanitaires des populations des villages bénéficiaires ✓ Appuyer les coopératives féminines a la pratique du maraichage 		Localisation : Oum Avnadech El Kebbe
Bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Populations des villages de : ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune 	Durée : 2 ans	date début et fin : Janvier 2015 Juin 2015
Couts estimatifs : 8 000 000 UM		Observations :
Sources de financement <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M. Hydraulique, M. Elevage ect...) 		

ACTION 2	
FONCAGE DE PUIT	
Description de l'action : Il s'agit de foncer 03 puits modernes avec des caractéristiques techniques viables dans les localités de Diade, Benemane et Derg El Hawli. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diade est un village situé a l'extrême Sud de la commune et est frontalier a vec la commune de Hassi Etile, il compte 01 forage non fonctionnel, et actuellement s'approvisionne a partir de 03 puits et 09 puisards qui ne suffisent pas aux besoins de la population. ▪ Benemane est un village approvisionné a partir de 05 puiardss a faible débit, loin de satisfaire les populations. ▪ Derg El Hawli n'a aucune source d'approvisionnement d'eau, le village apporte 	

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des Communes
Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

l'eau a partir du village de Maagta Lahjar a plus de 02 km.		
Objectifs : ✓ Stabiliser les populations en leur offrant l'eau a proximité ainsi qu'a leurs bétails. ✓ Améliorer en qualité en quantité et l'accès a l'eau potable des populations locales ✓ Amélioration des conditions sanitaires des populations des villages bénéficiaires ✓ Appuyer les coopératives féminines a la pratique du maraichage		Localisation : - Diade - Beneamane - Dergue Elhawli
Bénéficiaires : ✓ Bénéficiaires directs : Populations des villages de : - Diade 836 habitants. - Derg el hawli 74 habitants - Benemane 364 habitants ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune	Durée : 2 ans	date début et fin : Janvier 2015 Juin 2015
Couts estimatifs : 8 000 000 UM		Observations :
Sources de financement ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M. Hydraulique, M. Elevage ect...)		

4.3 DOMAINE : AGRICULTURE

L'Agriculture est deuxième activité principale après l'élevage pour les populations de la commune, elle est aussi une des sources principales des revenus des populations des zones rurales et contribue en grande partie a l'amélioration de la Sécurité Alimentaire et a la Lutte contre la Pauvreté. La commune compte comme infrastructure agricole : 04 barrages, 48 digues dont 03 sont construites par le projet ANE HECH 1 et 749 diguettes en terre, la plus part de cette infrastructure est dégradée et 15 Tamouret (mares hivernales).

ACTION 3	
REHABILITATION DE DIGUE	
Description de l'action : Cette activité consiste en une réhabilitation de digues ou retenu d'eau a usage agricole qui ont été endommagé par les ruissellements durant ces dernières années et qui bénéficient à des communautés dont la seule source de revenu et l'agriculture dans les localités de Veteile et Oum Avnadech (Kreile).	
Objectifs : ✓ contribuer à l'autosuffisance alimentaire par l'augmentation	Localisation : Veteyle

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des Communes
Rurales du Hodh El Chargui**
Terre Solidali - Italie **Terre Solidaire Mauritanie**

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M. Agriculture, CSA ect...) 	
---	--

ACTION 5		PROTECTION DE CULTURES	
<p>Description de l'action : La divagation des animaux dans les zones agricoles non protégées est à l'origine de conflit permanents entre agriculteurs et éleveurs. Aussi le manque de protection des cultures oblige les agriculteurs à rester en permanence auprès de leurs cultures pendant toutes la saison et les prive ainsi de faire d'autres obligations et plus particulièrement d'envoyer leur enfants à l'école car ils en ont besoin pour le gardiennage des cultures. La mise de clôture autours des zones agricoles s'avère ainsi indispensable dans cette zone de vocation agro-sylvo-pastorale. Cette action consiste à mettre une clôture autour d'une zone agricole parmi les plus nécessiteuses</p>			
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ contribuer à l'autosuffisance alimentaire par l'augmentation de la production agricole ✓ résoudre les conflits entre éleveurs et agriculteurs ✓ améliorer le revenu des producteurs agricoles 		<p>Localisation : El Ghabra</p>	
<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bénéficiaires directs : Populations du village de El Ghabra 90 habitants ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune 		<p>Durée : 2 mois</p>	<p>date début et fin : Mai 2015 Juin 2015</p>
<p>Couts estimatifs : 3 000 000 UM</p>			<p>Observations :</p>
<p>Sources de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M. Agriculture, CSA ect...) 			

4.4 DOMAINE : ELEVAGE

L'élevage constitue la première activité des populations des zones rurales et en particulier celles du Hodh El Charghi. Malheureusement les enquêtes menées lors de l'élaboration des PDCC n'ont pas pu donner des chiffres qui peuvent être pris en considération faute de crainte des populations locales qui pensent qu'en donnant le nombre de têtes de leurs bétails vont être taxés et par conséquence ni leur appartenance a la frange d'éleveur et le nombre de tête réel qu'ils possèdent.

Mais il est clair que l'élevage est incontestablement la première activité dans toute la région et dans toutes les localités.

Comme infrastructure, la commune compte 03 parcs de vaccination pour tout le bétail de la commune et les animaux qui se trouvent dans la zone pendant les périodes de vaccination.

ACTION 1		
PARCS DE VACCINATION		
<p>Description de l'action : Il s'agit de construire un parc de vaccination dans la localité de Ahel Khattary. Il s'agit de contribuer à la couverture de la commune en infrastructure sanitaire animale afin de permettre aux campagnes de prophylaxie et autres campagnes de vaccination d'atteindre le maximum possible de bétail. Il s'agit de contribuer à la couverture de la commune en infrastructure sanitaire animale afin de permettre aux campagnes de prophylaxie et autres campagnes de vaccination d'atteindre le maximum possible de bétail.</p>		
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ contribuer à l'autosuffisance alimentaire par l'augmentation de la production animale ✓ améliorer le revenu des éleveurs agricoles ✓ faciliter les campagnes de vaccination ✓ amélioration des infrastructures existantes 	<p>Localisation :</p> <p>Ahel Khatary</p>	
<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bénéficiaires directs : le cheptel des villages de Ahel khataray, Oum Ech, Ouad Archan et autres cheptels nomades ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune 	<p>Durée :</p> <p>4 mois</p>	<p>Date début et fin :</p> <p>Janv 2015 Avril 2015</p>
<p>Coûts estimatifs : 3 500 000 UM</p>		<p>Observations :</p>
<p>Sources de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M. Elevage, ect...) 		

4.5 DOMAINE : EDUCATION

L'un des plus grand handicap de l'éducation au niveau des zones rurales en général et plus particulièrement au niveau du Hodh Chargui reste le manque d'infrastructure d'accueille. La commune d'OUM AVNADECH ne déroge pas à la règle. Cette action fut identifiée ainsi comme action prioritaire et consiste en l'édification de 2 salles de classe là ou il y'a un nombre important d'enfants à l'âge de scolarisation et ne disposant pas d'infrastructure d'accueille suffisantes.

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des Communes
Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

La commune de Oum Avnadech compte 01 collège et 53 écoles seulement pour un total de 4.795 enfants en âge de scolarisation dont 55,55% seulement vont à l'école et le reste n'y a pas accès pour des raisons de manque d'infrastructure proche et autres conditions familiales et sociales. Les classes multigrades sont un phénomène courant.

ACTION 1		
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE SALLES DE CLASSE		
Description de l'action : L'action consiste à construire deux nouvelles salles de classe dans les localités de Goumel et Oum Avnadech, chef lieu de la commune qui comptent un bon nombre d'élèves et des infrastructures scolaires en mauvais état. Les salles de classe seront construites sur le modèle du Ministère de l'Education (projet Education) en béton armé répondant aux normes techniques.		
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ contribuer à l'amélioration du niveau d'éducation des populations ✓ lutter contre la déperdition scolaire chez les enfants ✓ Renforcer et sécuriser les infrastructures scolaires ✓ Réduire l'utilisation des constructions en banco, paille ect. 		Localisation : Oum Avnadech Goumel
Bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bénéficiaires directes : Population des villages de Oum Avnadech 1.186 habitants et Goumel 104 habitants. villages voisins : soit près de 200 enfants ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune 	Durée : 4 mois	Date début et fin : Nov 2014 Avril 2015
Coûts estimatifs : 10 000 000 UM		Observations :
Sources de financement <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M.Education, ect...) 		

5. AUTRES ACTIONS A ENVISAGER DANS LE CADRE DU PAP

Les autres actions a envisager constituent une liste d'attente en cas de besoin mise a la fin du document comme annexe a la demande du CCC.

ACTION 1 : POSTE DE SANTE ANIMALE

A) Description de l'activité :

Il s'agit de créer un poste de santé animale au niveau du chef lieu de la commune et de le doter d'un médecin vétérinaire et d'un dépôt pharmaceutique

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

ACTION 2 : BANQUE ALIMENT DE BETAIL

A) Description de l'activité :

Il s'agit de mettre en place une banque d'aliments de bétail au niveau du chef lieu de la commune qui permet de disponibiliser l'aliment de bétail pendant les périodes d'embouche.

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

ACTION 3 : FORMATION D'AUXILLIAIRES VETERINAIRES

A) Description de l'activité :

Cette action consiste en une formation d'auxiliaires vétérinaires au niveau des villages ou se trouve une grande concentration de cheptel.

B) Localisation :

Les grands villages de la commune

ACTION 4 : CONSTRUCTION, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DE SALLE DE CLASSE

A) Description de l'activité :

Cette action a la réhabilitation de salles de classe ayant subit des détériorations avec le temps et qui mérite une restauration ou des réparations

B) Localisation :

Plusieurs localités

ACTION 5 : CREATION DE CANTINES SCOLAIRE

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à doter les établissements des cantines scolaires pour accueillir les enfants pauvres et les enfants dont les parents sont éloignés de l'école.

B) Localisation :

Tous les établissements scolaires

ACTION 6 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN COLLEGE

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à doter la commune d'un collège. Le nombre d'élèves passant en secondaire justifie largement cette demande et l'inexistence d'un collège au niveau de la commune oblige les enfants et leur parents a se déplacer a Nema pour continuer leurs études ou abandonner

B) Localisation :

Chef lieu d la commune

ACTION 7 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE MAHADRA

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à doter les mahadras existantes de locaux décents

B) Localisation :

A définir avec le CCC

ACTION 8 : Encadrement vulgarisation des méthodes améliorées de culture et disponibilité d'outillages agricole

A) Description de l'activité :

Les pratiques agricoles archaïques et le manque d'outillage empêchent les agriculteurs d'améliorer leur rendement, avec un peu de vulgarisation des méthodes améliorées, d'encadrement et la disponibilité de l'outillage agricole, les cultures peuvent donner des rendements beaucoup plus importants. L'action consiste à mettre sur place des agents de vulgarisation de base AVB qui auront à former les agriculteurs et disponibiliser l'outillage agricole au niveau du marché locale à des prix abordable

B) Localisation :

Tous les agriculteurs sont concernés par cette action

ACTION 9 : FORMATION D'ACCOUCHEUSES

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à former au niveau de chaque village une accoucheuse

B) Localisation :

Tous les villages

ACTION 10: APPUI AU CENTRES DE NUTRITIONS

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à appuyer les 2 centres de nutrition du chef lieu de la commune

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

ACTION 11 : VALORISATION DES PRODUITS LIGNEUX

A) Description de l'activité :

La commune de Oum Avnadech compte beaucoup de produit ligneux qui peuvent être valorisés grâce à un programme de formation des femmes sur les méthodes de conservation et la fourniture d'un premier lot de matériel et équipements. Ce programme peut bénéficier à toutes les coopératives féminines de la commune.

B) Localisation :

Toutes les localités

ACTION 12 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

A) Description de l'activité :

Vulgariser les codes de foresterie et de l'eau et réaliser des par feux tous les ans.

B) Localisation :

Toutes les localités

ACTION 13 : AUTRES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

A) Description de l'activité :

- 1- Lutter contre la coupe d'arbre par la disponibilité du gaz butane à travers le financement de boutique de vente de gaz dans tous les villages
- 2- Lutter contre la défécation à l'air libre par la conduite d'une campagne ATCP dans les villages et leur accompagnement pour réaliser des latrines.
- 3- Organiser des campagnes de sensibilisation périodiquement sur les aspects dégradants de l'environnement et les pratiques et conduites à respecter
- 4- Promouvoir l'énergie solaire en favorisant l'acquisition de kit solaire pour l'éclairage et le refroidissement (kit domestique, kit frigo)

B) Localisation :

Toutes les localités

ACTION 14 : CONSTRUCTION DE MARCHE COMMUNAL

A) Description de l'activité :

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des Communes
Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

Il s'agit de construire un hangar qui peut abriter le marché hebdomadaire

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

ACTION 15 : CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE COMMUNAL

A) Description de l'activité :

Il s'agit de construire une gare routière communale

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

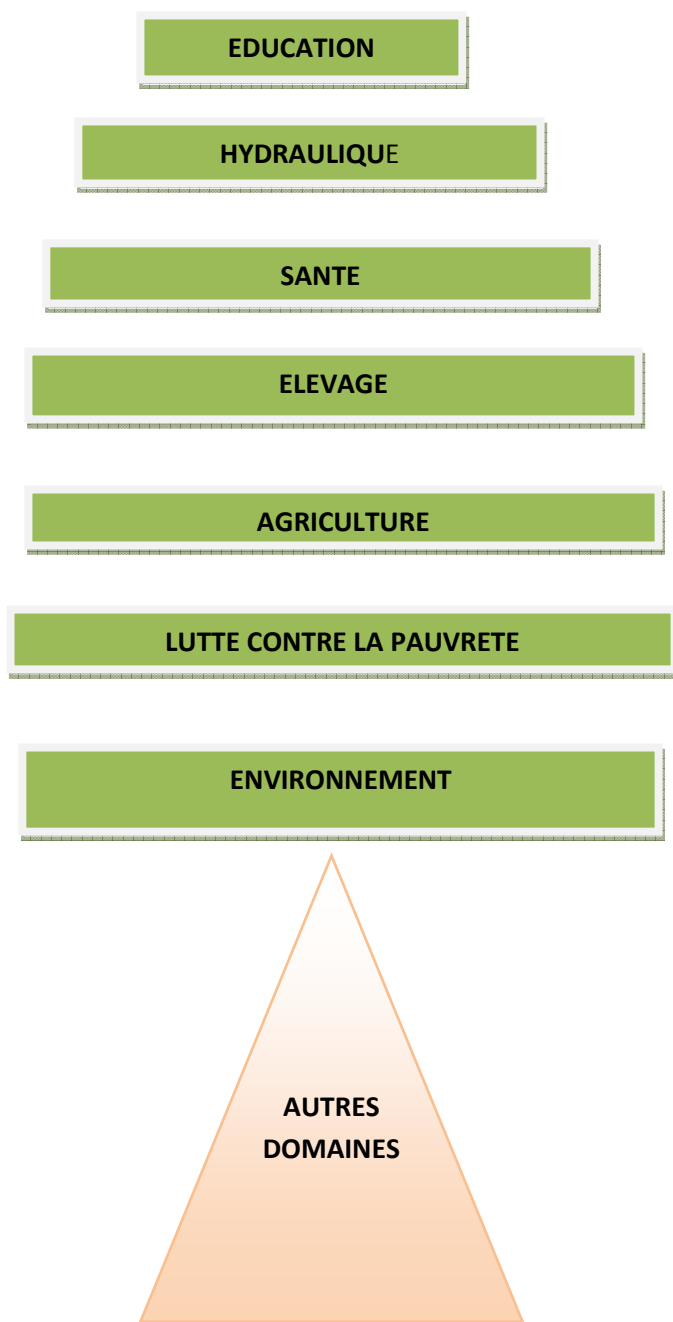
6. TABLEAU DES COUTS PREVISIONNELS :

ACTIONS	COUTS
AGR	1 200 000
EQUIPEMENT 2 FORAGES	7 000 000
FONCAGES 2 PUITS	8 000 000
REHABILITATION 3 DIGUES	3 000 000
CONSTRUCTION 1 DIGUES	2 000 000
PROTECTION CULTURE	3 000 000
CONSTRUCTION 1 PARC DEVACCINATION	3500000
CONSTRUCTION EQPT 2 CLASSES	10 000 000
TOTAL	37 700 000

7. PLAN DE FINANCEMENT

ACTIONS	COUTS	PROJET	COMMUNE	AUTRES
AGR	1 200 000	50%	50%	
EQUIPEMENT 2 FORAGES	7 000 000	50%	50%	
FONCAGES 2 PUITS	8 000 000	50%	50%	
REHABILITATION 3 DIGUES	3 000 000	50%	50%	
CONSTRUCTION 1 DIGUES	2 000 000	50%	50%	
PROTECTION CULTURE	3 000 000	50%	50%	
CONSTRUCTION 1 PARC DEVACCINATION	3500000	50%	50%	
CONSTRUCTION EQPT 2 CLASSES	10 000 000	50%	50%	
TOTAL	37 700 000	18 850 000	18 850 000	

8. ARBRE A PRIORITES



**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des Communes
Rurales du Hodh El Chargui**

Terre Solidali - Italie

Terre Solidaire Mauritanie

9. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS ET CHRONOGRAMME

ACTIONS	2014			2015				2016				2017				2018			
	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
4.1 DOMAINE : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE																			
4.1.1 MICRO PROJET GENERATEUR DE REVENUS																			
4.2 DOMAINE HYDRAULYQUE																			
4.2.1 EQUIPEMENT DE FORAGE																			
4.2.2 FONCAGE DE PUIITS																			
4.3 DOMAINE AGRICULTURE																			
4.3.1 REHABILITATION DE DIGUE																			
4.3.2 CONSTRUCTION DIGUE																			
4.3.3 PROTECTION DE CULTURE																			
4.4 DOMAINE ELEVAGE																			
4.4.1 PARC DE VACCINATION																			
4.5 DOMAINE EDUCATION																			
4.5.1 CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE SALLE DE CLASSE																			
5. AUTRES ACTIONS																			

10. CONCLUSIONS

Le présent document constitue le fruit d'une longue concertation réalisée au moment où des conseils municipaux de toutes les communes ont été renouvelés pour une période de 5 ans. La concertation entre personnes nouvellement initiés aux méthodes de planification participative n'est pas une tâche facile : La similitude des besoins prioritaires et leur niveau d'urgence quasiment au même degré partout, ajoutés à une vision encore communautariste de conseillers municipaux cherchant à ce faire valoir auprès des communautés qu'ils représentent et qui viennent de les élire, créent des tensions difficilement surmontables. L'effort entrepris par les facilitateurs du projet et les personnes ressources a pu rapprocher les points de vue pour arriver à des consensus acceptés par tous même si parfois elle lèsent les uns.

il est à souligner que cette planification a exigée des privations de certains villages ou communautés au profit d'autres et que son respect par les instances d'exécution va créer un esprit de consensus et de cohésion au sein de la commune et faciliter la poursuite du processus de planification qui doit nécessairement continuer, car le document que voici et les autres documents de planification doivent être régulièrement être mis à jour pour constituer des outils de planification efficaces.

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie** **Terre Solidaire Mauritanie**

11. ANNEXES :

11.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPALE DE OUM AVNADECH

NOM	FONTION	nouveau	ancien
1. Ali Ould SADEGH Ould T'FEIL	Maire	X	-
2. Nejat CHRIF MHD CHEIKH MOULAY	1 ^{er} adjoint	X	-
3. Boudadi CHEIKH MOHAMDI	2 ^{ème} adjoint	X	-
4. Sidi HADEMINE ABDI	3 ^{ème} adjoint	-	X
5. Me Aye CHEIKH BERROU	conseiller	X	-
6. Sidi Mhd TAGHI SIDI MHD	conseiller	X	-
7. Chrive BELKHEIR BELKHEIR	conseiller	X	-
8. Boudadi CHRIF CHEIKH	conseiller	X	-
9. Vatma CHRIF AHD EL KHEIR	conseiller	X	-
10. Yahefdhou MHD ZEINE MOULAY ELY	conseiller	X	-
11. Mhd Ahd Salem Ahd Salem	conseiller	X	-
12. Cheikh Tourad HAMADI SIDI BEYE	conseiller	-	X
13. Lemat ADOUBA GFAF	conseiller	X	-
14. Mhd yenje SELMANE EL BEKAY	conseiller	-	X
15. Hamady BABA AHD HADIHALLA	conseiller	-	X
16. Isselemha JEDDOU MINI	conseiller	X	-
17. Sid Ahd MHD MAHJOUB	conseiller	X	-
18. Meyje MESSEGHROU MHD ABD	conseiller	X	-
19. Beide MINI AHD	conseiller	-	X

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie** **Terre Solidaire Mauritanie**

11.2 LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE CONCERTATION COMMUNALE

Nom et Prénom	Fonction
Aly Ould Sidigh Ould T'Feil	Maire
Med Yenge Ould Selman	Elu
Lematt Mint Gvav Ould Adeba	Elue
Ahmed Ould Jiddou	P. Ressource formée par l'administration
Baba Ould Malal	P. Ressource formée par l'administration
Aboubekrine Ould Mohamed	Directeur Ecole
Ahmed Ould Hame	Infirmier
Sidi Haiballa Ould Samba	Agent communal
Mohamed Ould Ahmed Salem	Agent communal
Yehifdhou Ould Chriv M'Hamed	Notable (autorité traditionnelle)
Sidewa Ould Sidatty	Notable (autorité traditionnelle)
Seyidi Ould Babelle	Notable (autorité traditionnelle)
Dahmed Ould Dahmed	Notable (autorité traditionnelle)
Med Lemine Ould Hbeye	Notable (autorité traditionnelle)
Abdel kader Ould Khou	Notable (autorité traditionnelle)
Cheikh Sidi Mohamed Ould Ely	Notable (autorité traditionnelle)
Sidi Haiballa Ould M'Hamdi	Notable (autorité traditionnelle)
Sidene Ould Sid Ahmed	Notable (autorité traditionnelle)
Med Ould Jiddou Ould Bounass	Notable (autorité traditionnelle)
El Moctar Ould Ahmed	Notable (autorité traditionnelle)